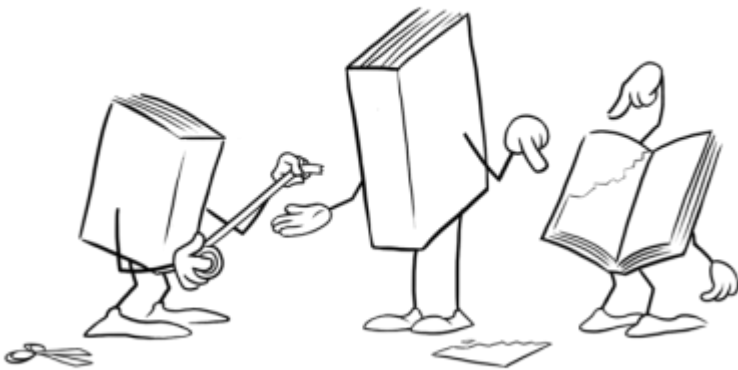


DEMARCHE

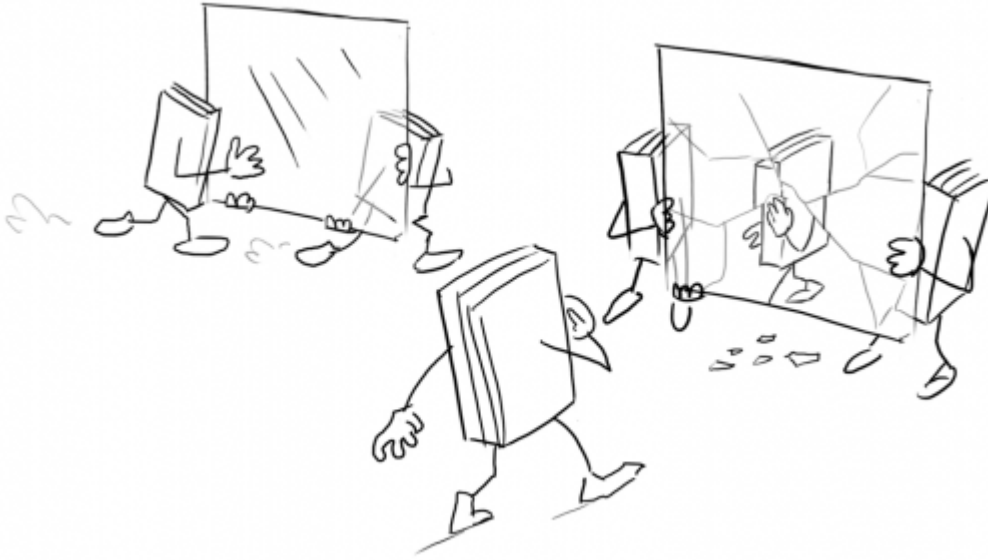
Dans une école ou toute autre communauté éducative, les incivilités ne sont pas des fatalités. Au contraire, ce sont des opportunités d'action pour faire un chemin d'éducation et pour faire avancer le collectif. Dans cette optique, rechercher la justice suppose de réagir aux transgressions en ayant à l'esprit de réparer ce qui a été abîmé. Pour restaurer une situation de manière apaisée, il y a ainsi lieu de réparer, non seulement les dommages, mais aussi les images. Dans ce groupe de fiches, tu trouveras de nombreux exemples de réparations qui ont déjà été mises en place dans les écoles citoyennes.



Réparer le dommage : Lorsque, dans une communauté, quelque chose a été abîmé, il est bon de chercher à réparer. Réparer le dommage est la première partie de cette réparation. Si la blessure est morale, c'est essentiellement d'excuses dont il s'agit. Si la blessure est physique ou matérielle, la réparation peut prendre des formes plus substantielles. Dans tous les cas, la réparation exprime de manière concrète un principe de base de toute organisation citoyenne : comme on ne peut pas faire de mal aux autres, lorsqu'on le fait, il s'agit de réparer.

Réparer l'image : Mais réparer le dommage n'est pas suffisant. Il est également nécessaire que les personnes dont l'image a été dégradée puissent retrouver une place satisfaisante dans le collectif. C'est cet objectif que vise la réparation d'intérêt général : il s'agit que le jeune fournisse un travail utile au collectif en même temps que « public ». Idéalement, cette

prestation est en lien avec l'incivilité de départ. C'est le but de la perspective éducative tout autant que la garantie de la cohérence du message envoyé au collectif.



SOURCE

MIEC (Mouvement des Institutions et des Ecoles Citoyennes)